

# GARANTIE DE CARENCE LOCATIVE & VACANCE LOCATIVE

La solution pour se prémunir  
d'une absence de locataire.



GROUPE  
**ODEALIM**

[odealim.com](https://odealim.com)

**ASSURCOPRO**

**JACQUES  
BOULARD**

**INTER  
ASSURANCES**

**INSOR**

# Assurez votre logement contre l'absence de locataire avec nos garanties carence locative et/ou vacance locative.

## Pourquoi souscrire ?

Ces garanties permettent de couvrir la perte de revenus qui résulte de l'inoccupation d'un bien destiné à la location, **qu'il s'agisse d'une première occupation (carence), ou d'une relocation (vacance).**

Elles sont accessibles uniquement via votre administrateur de biens, en extension d'une garantie de loyers impayés.

## Nos garanties

### La Carence Locative :

- Correspond à la recherche d'un premier locataire pour un programme neuf.
- L'indemnisation est basée sur la valeur locative préalablement agréée.

### La Vacance Locative :

- Correspond à la recherche des locataires suivants (biens ayant déjà été loués).
- Le revenu locatif garanti est basé sur le loyer du précédent locataire.

## Nos atouts

- La durée de prise en charge, le pourcentage du loyer indemnisé, et la franchise, sont **adaptables à vos besoins.**
- **Une sécurité totale** offerte aux investisseurs sur les risques de défaillance ou d'absence de locataires.
- Une garantie carence pouvant être souscrite par le promoteur dès la commercialisation du programme, afin de **rassurer les potentiels investisseurs.**



Assureur  
de 1<sup>er</sup> ordre



Gestionnaire  
dédié



Spécialisation

# INSOR

T. 01 44 40 84 40

E. [commercial@insor.com](mailto:commercial@insor.com)